

Durée : 2h00

Longueur : 36 km

▼ 969 m ▲ 1364 m

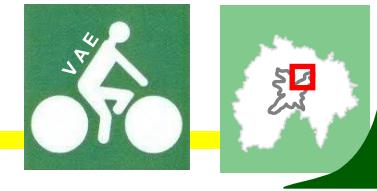
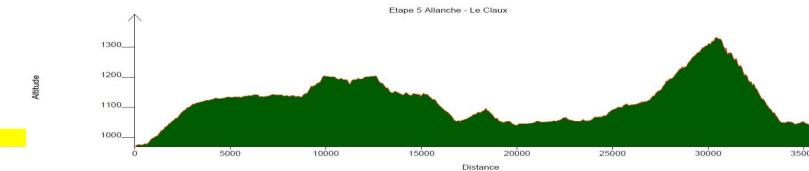
Dénivelé : + 770 m

VAE : Assez facile

+/- 400 Watts

Pédalage soutenu

Étape 5 Allanche - Le Claux



Depuis la place du Cézallier, l'itinéraire emprunte la D9 qui est aussi l'un des tronçons de la véloroute 74 la Grande Traversée du Volcan à Vélo. Passé le col de Montirargues (1141 mètres), le parcours délaissé un temps la route goudronnée pour emprunter un chemin qui longe la réserve naturelle du lac du Jolan. Après quoi le tracé remonte sur la D31 et permet de découvrir successivement par de petites routes les sites de la chapelle Valentine et de la chapelle de Fortuniès.

En suivant les abords de la rivière Santoire le tracé amène ensuite au hameau de Collanges puis à Dienne. Après le village et son emblématique rocher de Laqueuille caractérisé par son imposant éboulis, le tracé amène à Lavigerie. Au-delà de la forêt, on pénètre alors au cœur de la chaîne des Monts du Cantal et des estives. Au col de Serre qui affiche 1 364 mètres d'altitude, l'itinéraire quitte alors la véloroute 74 et bascule dans la vallée de la petite Rhue puis rejoint Le Claux.

D Depuis la place du Cézallier, prendre la D9 en direction de Salers/Puy Mary. Traverser la voie ferrée qui sert aujourd'hui de support au vélorail et sortir d'Allanche. Poursuivre sur la D9 qui prend un profil montant. Après avoir franchi le col de Montirargues (1 139 mètres), poursuivre sur environ 900 mètres et longer la tourbière du Jolan à main gauche. Le tracé se superpose à la véloroute « la Grande Traversée du Volcan à Vélo » (GT2V).

1 Traverser la D9 en coupant sur la gauche (⚠️ prudence) et gagner le parking de la tourbière ⭐.

Possibilité de stationner les vélos et de faire la boucle du lac du Jolan à pied (5,5 km prévoir 1h30 de marche facile, suivre le balisage jaune). Poursuivre par le chemin qui part à droite du panneau d'information. Longer la tourbière à main gauche et rester sur ce large chemin en ignorant les intersections. Celui-ci remonte et rejoint la D31.

2 Prendre à gauche et poursuivre sur environ 200 mètres.

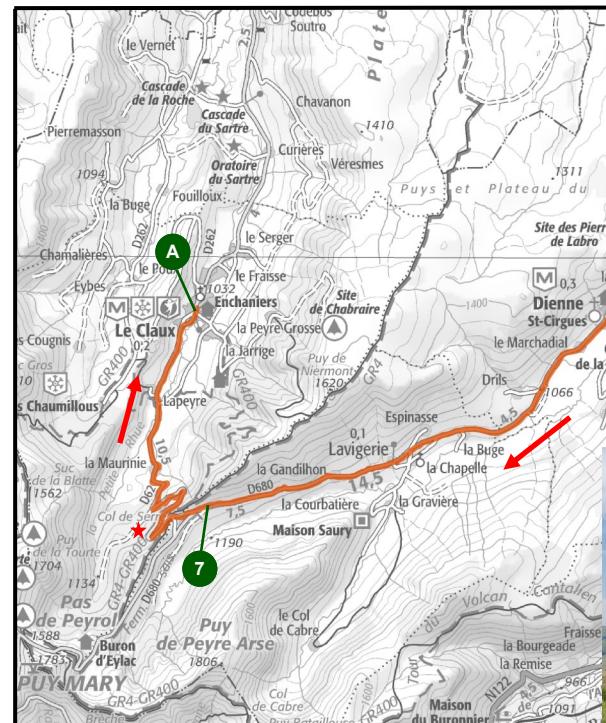
3 Au croisement, prendre à droite et rejoindre en aller-retour (4 km) le site de la chapelle Valentine qui domine la vallée de la Santoire ⭐, un panorama exceptionnel sur les monts du Cantal vous y attend. De retour au point 3, prendre à droite la D31 et traverser le hameau du Jolan avant de rejoindre Fortuniès et sa superbe chapelle érigée sur un promontoire rocheux ⭐. Par un petit escalier, on peut monter au sommet du clocher pour profiter d'une vue encore plus aérienne des lieux (prudence, personnes sujettes aux vertiges s'abstenir).

4 Sortir de Fortuniès et poursuivre sur la D23 en direction de Dienne et du Puy Mary. L'itinéraire descend en fond de vallée, bien maîtrise sa vitesse.

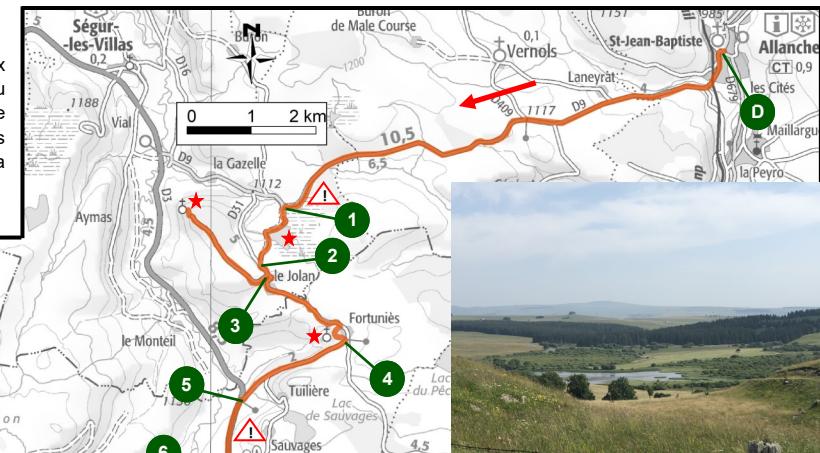
5 A l'intersection, prendre à gauche la D3 en direction de Murat (⚠️ prudence, route circulée). Remonter la départementale sur environ 1,4 km.

6 Au croisement prendre à droite la D23 en direction du Puy Mary et du col de Serre. Traverser le village de Collanges. Longer un temps la rivière Santoire et retrouver un carrefour. Prendre en face la D680 et traverser Dienne (vue sur le rocher de Laqueuille et son éboulis ⭐). À partir de Lavigerie le tracé prend un profil plus montagnard et après la forêt la route pénètre dans les estives ; en ligne de mire la pointe du Puy Mary donne le cap.

7 Au col de Serre (1 364 mètres) prendre à droite direction Le Claux (D62). Au col on pourra profiter des services de la maison de site et du panorama ⭐ exceptionnel sur le périmètre classé du Puy Mary - Grand Site de France. Suivre la D62 qui descend dans le bois en plusieurs lacets et gagner la vallée de la « Petite Rhue ». Dépasser les hameaux de la Maurinie et de Lapeyre pour gagner le village du Claux.



CRAIG - SCAN 50 EXPRESS © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Le cyclotourisme comme on veut ! mais...

Renseignez-vous sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse, sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous, contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation, si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage, le port du casque est fortement recommandé, obligatoire jusqu'à 12 ans, respectez les propriétés privées et les zones de cultures.

La météo dans le Cantal : www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence: S.A.M.U 15, police 17, pompiers 18, numéro d'urgence européen 112

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2023.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire :
<https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Plus d'infos touristiques sur : <https://www.hauteerrestourisme.fr/>

Carte interactive : [cliquer ici](#)